

Les trois censures

directe, indirecte et volontaire

par Gihad Elzein

Le lecteur régulier de la presse libanaise discerne facilement deux approches différentes des informations qui proviennent du Liban-Sud, la région d'occupation israélienne (soi-disante « zone de sécurité »).

La première n'accorde pas de statut spécial à cette région : le nom du correspondant permanent du journal précède l'information, les nouvelles des activités publiques y incluent celles de l'armée du Liban-Sud (la milice locale qui contrôle la région sous l'occupation israélienne). Ces nouvelles sont transmises sans attacher aucun jugement politique de valeur ou qualificatif aux noms des protagonistes. Autrement dit, l'information est mise sur le même pied que celle qui provient du reste du territoire libanais.

D'autres journaux, au contraire, considèrent que cette partie du Liban est avant tout la région de « l'Occupation israélienne » : il n'y a pas de noms de correspondants ni de reportage au sens habituel du terme. Chaque fois que les miliciens de l'armée du Liban-Sud sont mentionnés, leur nom est précédé de l'attribut « collaborateur ». Les activités sociales organisées sous leur tutelle sont presque toujours passées sous silence.

Ces deux pratiques sont quotidiennes : la première se limite à la priorité professionnelle alors que la deuxième est inspirée de considérations non professionnelles. Cet échantillon de la pratique journalistique illustre bien la juxtaposition du professionnel au non professionnel (j'évite délibérément de dire « au politique » car la question de l'occupation israélienne n'est pas réductible au seul aspect politique).

Il est bien sûr ridicule d'accuser les partisans de la première pratique d'avoir accepté l'occupation puisque le même journal fait paraître son refus sans équivoque de l'occupation sur la majorité de ses pages. Mais il est tout aussi ridicule de prétendre que les partisans de la deuxième pratique ignorent complètement les considérations professionnelles ; en effet, la région en question est bien couverte par les journaux concernés qui respectent néanmoins leurs propres convictions selon lesquelles un local qui collabore avec les Israéliens est un agent de l'ennemi. D'autant plus qu'au Liban, la loi interdit au citoyen libanais de parler directement à un citoyen israélien, encore plus à un collaborateur de l'armée israélienne ou à un soldat israélien.

Les différents courants politiques auxquels appartient tel ou tel quotidien ou hebdomadaire libanais relèvent d'un système complexe de sensibilités et de facteurs culturels politiques arabes et internationaux qui sortent du cadre de mon sujet. Il y a des questions que la presse décide d'ignorer par nécessité, mais il est certain que les deux pratiques mentionnées plus haut ne dépendent pas de l'état d'équilibre politique en cours : ni l'un ni l'autre n'aurait modifié sa pratique, que le Liban soit complètement indépendant ou sous domination.

Pour évoquer ces problèmes d'information, je proposerai trois catégories distinctes : la censure directe, la censure indirecte et l'autocensure.

Nous avons connu, au Liban, pour de courtes périodes, la censure directe. Nous avons connu, et nous subissons toujours, avec une retenue (très réussie !), la censure indirecte à plusieurs niveaux, dans la presse écrite et les médias audiovisuels. La censure indirecte n'est pas un phénomène propre aux seuls médias puisqu'elle fait partie d'une discipline qui gouverne toute la vie politique libanaise dans ses relations avec la Syrie.

Je parle ici en fait d'autocensure pour affirmer qu'elle n'est pas toujours attribuable à des interdictions imposées par le pouvoir. L'autocensure, au sens que je propose, résulterait ici de la culture politique à laquelle appartient ce quotidien ou cet autre. L'exemple de l'attitude vis-à-vis de la zone occupée du Sud-Liban relève de cette catégorie.

Nous avons connu la censure directe à trois reprises : durant l'état d'urgence déclaré en 1973, après l'assassinat, à Beyrouth, de trois leaders palestiniens par un commando israélien et les affrontements entre l'armée libanaise et la résistance palestinienne qui ont suivi ; puis au début de l'année 1977 avec le décret-loi I qui donne au gouvernement le droit d'exercer une censure dite « préventive » sur toute la presse ; et enfin, en 1982, après l'invasion israélienne. Il faut préciser que dans ces trois cas de censure exercée par l'Etat, le contrôle, qui ne dura que quelques semaines, s'acheva à l'issue non pas d'un simple changement de loi gouvernementale, mais par la modification de toute la balance politique du pays.

D'autre part, la censure indirecte, même si elle a pris des formes différentes selon les changements de situation politique entre le début de la guerre civile et aujourd'hui est devenue un trait permanent de la vie quotidienne de la presse libanaise (et maintenant des médias audiovisuels). Ce fut une censure qui s'est d'ailleurs exercée des deux côtés de la division géographique et religieuse du pays jusqu'à la réunification par un compromis américano-syrien autour de l'accord de Taef.

Pour revenir à l'autocensure volontaire, elle reflète le mélange actif de traditions culturelles et politiques, et des intérêts et associations qui forment l'environnement d'une publication donnée. Naturellement,

l'autocensure n'est pas propre à un pays arabe en particulier puisque dans les pays arabes en général, elle touche aux problèmes de la religion et du conflit arabo-israélien et de ses ramifications. Elle n'est pas propre non plus aux pays du sud de la Méditerranée puisque la culture politique impose à la presse européenne des restrictions qu'elle transgresse rarement. Par exemple les valeurs qui déplorent l'antisémitisme s'imposent même à des milieux antisémitiques. Il y a des débats qui animent, chaque soir, le comité de rédaction d'un quotidien libanais ou arabe (dans des pays tels que le Liban ou l'Égypte) sur le plan des nouvelles (que ce soit la couverture ou l'intérieur), sur la répartition des sujets et des articles, sur leurs contenus et sur des événements (tels que l'affaire Salman Rushdie ou l'attaque par les rebelles kurdes d'une station de bus au centre d'Istanbul, ou l'assassinat d'un journaliste algérien par les intégristes ou celui d'un intégriste par les services de sécurité algériens). Ces débats concernent tous des sujets quotidiens qui se présentent comme autant de dilemmes professionnels où se trouvent mêlées toutes les considérations d'autocensure volontaire et ses complications culturelles, politiques et éthiques. Ces dilemmes ne sont pas différents dans le fond de ceux que rencontre un comité de rédaction dans un quotidien européen qui doit décider de la forme, du niveau de couverture et de la répartition des différents sujets. Le problème des mécanismes de l'autocensure et de ses conséquences sur tous les aspects professionnels de la vie de la presse mérite une réflexion sérieuse aussi bien dans les milieux journalistiques que dans les milieux universitaires. La question qui se pose ici est de savoir s'il est possible d'arriver à des critères professionnels qui permettraient au journal de ne pas se heurter aux sensibilités et valeurs consensuelles (comme la question de l'occupation) sans glisser pour autant vers un « populisme démagogique » qui nuirait au principe de la liberté de l'information, composante vitale du système démocratique. Je ne parle pas ici d'un autre type de populisme qui est celui de la publication des scandales par les journaux, actuellement discutée par exemple en Grande-Bretagne.

Dans le cadre des expériences particulières, je tiens à mentionner les discussions qui se déroulèrent au sein du quotidien dans lequel je travaille, à l'occasion des premières tentatives de publication, au début des années 80, de traductions littérales d'articles politiques tirés des journaux israéliens, sans aucune intervention éditoriale. Je ne parle pas ici bien sûr d'articles israéliens proches du point de vue arabe, mais plutôt d'articles écrits par des journalistes et des hommes politiques représentants du courant majoritaire en Israël. La question concerne la culture du boycott absolu de tout ce qui est israélien depuis la création de l'État d'Israël et la tragédie qui s'ensuivit pour le peuple palestinien. Ces discussions ont eu lieu sur un arrière-plan de panarabisme et de

gauchisme qui avait présidé à la naissance de ce quotidien. La publication de la matière israélienne sur le même plan que n'importe quelle autre matière signifiait pour les uns la reconnaissance de l'Etat israélien, alors qu'elle constituait pour les autres un moyen de se familiariser avec les courants de pensée israéliens et de développer une véritable culture populaire concernant le conflit arabo-israélien. L'initiative réussit et se transforma, il y a quelques années, en une page complète de textes israéliens, ce qui est sans doute une première dans l'expérience de la presse arabe.

En effet, l'étude spécialisée de la matière israélienne est passée par trois périodes jusqu'à la conférence de Madrid : la première fut inaugurée par les agences de sécurité égyptiennes qui, pendant l'ère nassérienne, s'intéressèrent à la situation intérieure israélienne ; mais cette activité demeura secrète et limitée à la sécurité et à la politique. La deuxième période fut initiée par la résistance palestinienne après 1967 ; à l'époque, un compte-rendu d'écoute systématique de Radio Israël était distribué régulièrement à la presse et aux ambassades. En plus, quelques articles israéliens paraissaient de temps en temps dans *la Revue d'études palestiniennes*, publiée par le Centre de Recherche Palestinien de l'OLP. La troisième période est marquée par un début d'intérêt porté par la presse à la diffusion d'une matière israélienne « brute ». Ce fut une nouvelle génération de traducteurs palestiniens, libanais et autres, maîtrisant la langue hébraïque dans les institutions palestiniennes, qui joua un rôle majeur à cet égard. La publication dans les journaux des courants de pensée israéliens, sans intervention éditoriale, se poursuit et se développe à présent. Il est évident que cette expérience n'aurait pas trouvé de réussite sans quelques développements importants, tels que l'accord de Camp David, l'invasion israélienne du Liban et surtout la montée des points de vues critiques en Occident et au sein de la diaspora juive.

La presse sud-méditerranéenne a sans doute besoin d'accorder une plus grande importance aux traditions de sa propre profession, en dépit de la position politique ou nationale que l'on aurait prise en tant qu'individus ou communautés. Donc il faut d'abord se poser la question des traditions professionnelles, indépendamment des autres considérations.

Décrivons cet écart qui sépare selon moi les pratiques professionnelles des pays du sud et du nord de la Méditerranée. La presse européenne (et occidentale) suit attentivement les développements dans les pays du sud de la Méditerranée (ainsi que les autres régions du monde) : ceci est une tradition professionnelle quotidienne qui se traduit par la présence de correspondants, permanents ou non, qui deviennent avec le temps des journalistes spécialisés, sinon des arabistes ou orientalistes, après avoir quitté leur métier d'origine. Cette tradition de la presse nord-méditerranéenne et européenne est bien sûr une conséquence

naturelle, non seulement du niveau de développement professionnel en soi, mais aussi des traditions de l'orientalisme européen. Ainsi, l'absence d'une tradition équivalente dans la presse sud-méditerranéenne fait partie d'une lacune plus large au sein des sciences humaines qui n'a jamais donné lieu à une tradition d'étude des sociétés occidentales, de leurs structures et de leur mécanismes politiques, culturels et économiques. L'universitaire ou le journaliste arabe ou musulman étudie en Europe ou aux Etats-Unis les questions arabes, musulmanes et moyennes-orientales, alors que le journaliste ou l'universitaire occidental visite notre région pour s'intéresser aux sociétés et Etats arabes et musulmans. Le déséquilibre est là. C'est pour cela qu'un travail commun sur les médias pourrait produire un changement important à cet égard s'il encourage, entre autres, de jeunes journalistes sud-méditerranéens à étudier et à couvrir les mécanismes politiques, culturels et économiques occidentaux.

L'expérience de la presse arabe immigrée qui comprend une génération de journalistes résidant dans les capitales européennes ouvre la voie vers un échange de connaissances. En effet, ces journalistes ont désormais une compréhension solide de ces mécanismes, même si le niveau de spécialisation n'a pas encore atteint le niveau établi dans la presse nord-méditerranéenne.

Concrètement, je propose la mise en place pour de jeunes journalistes sud-méditerranéens, de programmes de formation en matière d'institutions politiques occidentales et ce indépendamment des rapports que ces institutions peuvent avoir au niveau politique avec les pays sud-méditerranéens. Un tel programme concernerait par exemple l'étude des relations inter-européennes au sein des institutions de la CEE.

Je nous tiens pour responsables de ce déséquilibre de la presse sud-méditerranéenne : nous sommes responsables de notre propre retard. Mais le Nord est bien en état de contribuer à combler cet écart. Ainsi, les médias du Nord devraient nous aider à couvrir non seulement nos propres sociétés, mais aussi les leurs.

